

**TERMES DE REFERENCE POUR LE POSTE DE VOLONTAIRE INTERNATIONAL DE LA CEDEAO
INFIRMIER EN NEPHROLOGIE
Juillet 2026**

I. Informations sur le poste

Titre du poste : Infirmière en néphrologie

Nombre de postes : Deux (02)

Affectation : République de Sierra Leone

Catégorie : Volontaire international de la CEDEAO

Type de contrat : Programme de Volontaire de la CEDEAO. Poste hors famille

Date de début prévue : 1er septembre 2026

Durée : Un (01) an, avec possibilité de renouvellement (selon la disponibilité du budget et la performance satisfaisante)

Date limite de candidature : 21 juillet 2026

II. Préambule

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été fondée par le traité de Lagos en mai 1975 en tant que groupe régional de quinze pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger retireront leur adhésion à la Communauté en 2025.

L'objectif de la Communauté est de promouvoir la coopération et l'intégration, conduisant à l'établissement d'une union économique en Afrique de l'Ouest afin d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et de renforcer la stabilité économique, de favoriser les relations entre les États membres et contribuer au progrès et au développement du continent africain.

À travers ses départements et ses diverses agences, la CEDEAO met en œuvre des programmes importants et stratégiques qui renforceront la cohésion et élimineront progressivement les obstacles identifiés à une intégration complète. De cette façon, les citoyens de la communauté peuvent finalement s'approprier la réalisation de la nouvelle vision de passer d'une CEDEAO des États à une « CEDEAO des peuples : paix et prospérité pour tous » d'ici 2050.

En vue de la réalisation de cette vision, le Centre de développement de la jeunesse et des sports de la CEDEAO (CDJS), qui a été créé par la décision A/DEC.13/01/05 du 19 janvier 2005 à Accra, au Ghana,

La passion. La motivation. Action

en tant qu'agence spécialisée, met en œuvre des politiques, activités et plans d'action stratégiques, ainsi que la vision de la CEDEAO dans les domaines de la jeunesse et des sports, y compris le Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC) relevant du Département du Développement Humain et des Affaires Sociales de la Commission de la CEDEAO. Initialement basé à Ouagadougou (Burkina Faso), le CDJS/CEDEAO a été déplacé à Monrovia, au Libéria, suite au retrait du Burkina Faso de la CEDEAO en 2025.

III. Cadre organisationnel de la mission

Depuis son lancement officiel à Monrovia, au Libéria, le 26 mars 2010, le programme des volontaires de la CEDEAO (PVC) a consacré du temps, des ressources et de l'expertise à la promotion de l'unité régionale, de la paix et du développement par le volontariat. Les volontaires de la CEDEAO, jeunes citoyens et citoyennes de la Communauté, sont restés fidèles à la vision de la CEDEAO d'une communauté de personnes soutenant les personnes, et ont démontré leur conviction collective que la consolidation de la paix et la réconciliation peuvent être des outils de développement utiles pour établir la paix dans les États membres et à travers la région Ouest Africaine.

Le programme des volontaires de la CEDEAO (PVC) est un programme phare de la Commission de la CEDEAO axé sur la demande. Il vise à exploiter et à injecter l'expertise et les contributions professionnelles et personnelles de citoyens principalement jeunes dans le processus de mise en œuvre du programme de développement national de leurs pays et communautés d'accueil. Et ce faisant, ils développent et renforcent également leurs propres capacités au contact de leur nouvel environnement professionnel et socioculturel et des compétences qui en découlent.

En vertu d'un accord entre le Centre de développement de la jeunesse et du sport de la CEDEAO (EYSDC) et le gouvernement de Sierra Leone, la Commission de la CEDEAO a l'intention de recruter des infirmières volontaires internationales en néphrologie afin d'aider à la mise en œuvre du mandat du ministère de la Santé et de l'Assainissement.

IV. Devoirs et responsabilités

Sous la supervision du Bureau pays du Programme des Volontaires de la CEDEAO en Sierra Leone et en collaboration avec le Ministère de la Santé et de l'Assainissement (MoHS), l'infirmière volontaire internationale en néphrologie de la CEDEAO sera chargée de :

- a) Fournir des soins infirmiers spécialisés aux patients atteints de maladies rénales aiguës et chroniques, y compris ceux sous hémodialyse et dialyse péritonéale,
- b) Réaliser des évaluations complètes des patients et surveiller leur état clinique avant, pendant et après les procédures de dialyse,
- c) Surveiller et enregistrer les signes vitaux, l'équilibre hydrique, les résultats de laboratoire et les résultats des traitements afin d'assurer la sécurité des patients et l'efficacité des soins,
- d) Administrer les médicaments prescrits, les thérapies intraveineuses et autres traitements conformément aux protocoles cliniques établis et aux prescriptions médicales,
- e) Utiliser, surveiller et entretenir les équipements de dialyse et dispositifs médicaux associés, en garantissant leur bon fonctionnement et le respect des normes de sécurité,
- f) Identifier, gérer et signaler rapidement toute complication ou réaction indésirable liée aux traitements de dialyse et à la prise en charge des maladies rénales,

La passion. La motivation. Action

- g) Sensibiliser les patients et leurs familles à la prévention des maladies rénales, aux options thérapeutiques, aux procédures de dialyse, à l'observance des traitements, à la nutrition, à la gestion des fluides et aux changements de mode de vie,
- h) Fournir un soutien psychosocial et un accompagnement aux patients et aux aidants afin d'améliorer l'observance thérapeutique et la qualité de vie,
- i) Collaborer avec les néphrologues, médecins, diététiciens, pharmaciens, personnel de laboratoire et autres professionnels de santé pour élaborer et mettre en œuvre des plans de soins individualisés,
- j) Tenir des dossiers patients, documents de traitement et rapports cliniques précis, complets et à jour, conformément aux politiques institutionnelles et aux normes professionnelles,
- k) Veiller au respect strict des mesures de prévention et de contrôle des infections, des normes de sécurité des patients et des protocoles d'assurance qualité,
- l) Participer aux activités de promotion de la santé, campagnes de sensibilisation et actions communautaires liées à la prévention et à la gestion des maladies rénales,
- m) Soutenir le développement professionnel et le renforcement des capacités du personnel de santé local à travers le mentorat, le coaching et le partage des bonnes pratiques en néphrologie,
- n) Participer aux programmes d'éducation des patients et du personnel, ateliers, séminaires et activités de formation continue,
- o) Préparer et soumettre périodiquement des rapports d'activités et de progrès à l'institution d'accueil, au Ministère de la Santé et de l'Assainissement, ainsi qu'au Bureau pays du Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC), selon les exigences,
- p) Respecter et promouvoir les valeurs, principes, règles et règlements du Programme des Volontaires de la CEDEAO (PVC), de l'institution d'accueil et du Gouvernement de la Sierra Leone,
- q) Exécuter toute autre tâche liée à la santé et au développement communautaire, selon les directives de l'institution d'accueil, du MoHS, du Bureau national de la CEDEAO ou du Bureau pays du PVC.

V. Qualifications et expériences requises :

Formation/Diplômes	Être titulaire d'une licence ou d'un diplôme en soins infirmiers délivré par un établissement reconnu.
Qualifications/Compétences	▪ Enregistrement professionnel et licence d'exercice d'infirmier en cours de validité. ▪ Être titulaire d'une formation spécialisée et/ou d'une certification en néphrologie, en soins infirmiers en dialyse, en soins rénaux ou dans un domaine connexe, ▪ Avoir une expérience démontrée dans l'utilisation et la surveillance des équipements de dialyse ainsi que dans la prise en charge des patients dialysés, ▪ Posséder une solide connaissance des pratiques de prévention et de contrôle des infections, des normes de sécurité des patients et des procédures cliniques infirmières, ▪ Disposer de solides compétences en communication, en relations interpersonnelles, en conseil et en éducation des patients

La passion. La motivation. Action

Expérience	Justifier d'au moins quatre (4) années d'expérience professionnelle pertinente en néphrologie, en soins de dialyse ou en soins de santé rénale,
Autres conditions	Disponible immédiatement En bonne santé Mobilité physique complète, Capable d'effectuer des missions sur le terrain Capacité à travailler sous pression Capacité à parler, écouter, analyser et synthétiser des informations Environnement multiculturel
Logiciels	Microsoft office (Word, Excel, Access, PowerPoint, Outlook) Outils Internet
Valeurs	Passion – Motivation – Action
Attitude	Esprit gagnant, optimiste, axé sur les résultats, engagement envers le bénévolat et approche du client

Les compétences supplémentaires doivent inclure :

- La capacité à vivre et à travailler dans des zones reculées,
- Compétence en informatique (MS-Office/Internet),
- Un haut degré d'initiative personnelle
- Capacité à travailler avec peu de supervision
- Être capables de travailler efficacement au sein d'une équipe de soins multidisciplinaire,
- Avoir de bonnes compétences en rédaction de rapports, en documentation et en organisation,
- Faire preuve d'un engagement envers le service communautaire, l'amélioration des soins de santé et l'intégration régionale au sein de la CEDEAO,
- Avoir une connaissance de la situation socio-économique des pays de la CEDEAO, de leurs dimensions culturelles et de leur structure politique,

La connaissance du volontariat sera un atout.

VI. Exigences linguistiques :

- La maîtrise parfaite de l'Anglais (écrit et parlé) est obligatoire.
- La connaissance de toute autre langue officielle de la CEDEAO (français ou portugais) sera considérée comme un atout/un avantage.

VII. Composition de la candidature

Les candidatures doivent inclure :

- Lettre signée de candidature/motivation adressée au Directeur du CDJS/CEDEAO, Monrovia, Libéria.

La passion. La motivation. Action

- Un curriculum vitae détaillé mettant en avant les compétences et expériences spécifiques du candidat.
- Des copies de certificats, diplômes et certificats de travail (des originaux ou des copies certifiées certaines seront nécessaires pour l'observation avant le recrutement).
- Copie du passeport international ou de la carte d'identité nationale
- Un certificat d'habilitation policière de moins de trois mois (sera requis avant la prise de fonctions).

VIII. Dépôt de la demande

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 21 juillet, par e-mail à l'adresse : nephrology.nurses@cdjscedeo.org (et CC : cdjs@ecowas.int) avec le titre : **Candidature au poste d'infirmier en néphrologie** sur l'objet de la ligne d'objet.

Pour éviter la disqualification, tous les candidats doivent :

- Soumettez leur candidature par email avec l'objet cité ci-dessus,
- Regroupez tous leurs documents en un seul (1) document PDF, ne dépassant pas 5 Mo.
- Respectez la date limite mentionnée ci-dessus.

IX. Conditions de service

Un contrat initial de 12 mois sera proposé avec une allocation mensuelle de base de 412,5 USD ou son équivalent en monnaie locale. D'autres allocations prévues dans les Conditions de service des volontaires de la CEDEAO seront également versées.

D'autres conditions de service telles que stipulées dans le Manuel des procédures de gestion et d'administration des EVP et le Manuel des conditions de service s'appliqueront.

X. Autres conditions

Le poste est ouvert aux citoyens de tous les États membres de la CEDEAO âgés de 35 ans au plus tard à la date de recrutement.

Ce poste est considéré comme un poste de volontaire international de la CEDEAO sans famille.

Les volontaires internationaux de la CEDEAO ne peuvent **généralement** pas servir dans leur pays d'origine.

La CEDEAO s'engage à promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes. À cette fin, les candidates sont fortement encouragées.

La CEDEAO se réserve le droit de mettre fin au processus de recrutement sans préavis.

SEULS LES CANDIDATS PRÉSÉLECTIONNÉS SERONT CONTACTÉS.